Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 3 avril 2023

Intervention de **Primael PETIT**

Délibération 1 : Restitution du rapport d'évaluation de l'OCPP

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Le Groupe Saint-Herblain en Commun remercie les membres de l'Observatoire Citoyen des politiques publiques, ses rapporteurs ainsi que les services de la ville pour leur investissement, le temps passé, j'ai cru comprendre y compris les weekends.

Vous vous souvenez sans doute de l'insistance et de l'impatience des élus de notre groupe pour l'installation rapide de l'observatoire. C'est parce que nous trouvons des vertus à évaluer nos politiques publiques.

On note dans le rapport produit qu'à défaut de pouvoir tout évaluer, l'observatoire s'est particulièrement attachée à évaluer 3 points :

- le positionnement de la Ville vis-à-vis des associations (proximité, qualité de la relation, équité de traitement, etc.),

- la performance organisationnelle de la Ville quant à l'animation de sa politique dédiée (cohérence interne, efficience..) et à appréhender la manière dont certaines problématiques s'énoncent pour les associations Herblinoises (bénévolat, gouvernance, nouvelles formes de mobilisation collective, mutualisation, etc.).

Dans les préconisations, autant les pistes de progrès dans l'organisation des services de la ville apparaissent, autant le rapport est muet sur le positionnement de la ville vis-à-vis des associations en termes d'équité de traitement dans les subventions, de coopération et de partenariat, etc.). J'ai bien noté que les critères d'attribution seront revisités.

Au-delà du processus de décision, l'intérêt de l'évaluation de la politique de soutien à la vie associative se mesure à l'aune des retombées et de l'impact pour les associations. Les questions

d'équité des subventions, de la sensation d'un principe de reconduction tacite des subventions sont au cœur des attentes des associations. Le schéma sur les étapes **du processus de déconstruction de la théorie d'action (page 7)** pose les questions suivantes : Faut-il continuer à faire de la sorte et comment être plus efficient ? on peine à dégager, à ce stade, un schéma de transformation à l'issue de ce premier chantier.

S'il est compréhensible de demander aux associations de valoriser le bilan des actions subventionnées, à l'inverse, nous sommes étonnés de trouver dans le rapport la notion incompréhensible de **redevabilité** des associations qui ont bénéficié d'un soutien de la ville. De quoi parle-t-on ? A qui seraient-elles redevables et de quoi seraient-elles redevables ? Cette notion pourrait conduire vers la pente dangereuse du clientélisme dont il faut se garder. Le groupe Saint-Herblain en commun demande que ce terme soit écarté.

Annoncée initialement pour le conseil municipal de février, puis repoussée au conseil de ce jour, c'est une déception de devoir encore attendre avant de disposer des propositions politiques de la majorité sur ce qu'elle retient des préconisations de l'observatoire, pourquoi ne pas avoir mis à profit les 4 mois qui viennent de s'écouler ? : aujourd'hui nous n'avons aucun engagement ni sur le calendrier, ni sur le fond.

Le travail accompli par les membres de l'OCPP a montré leur niveau de maturité, mais depuis décembre il ne se passe plus rien.

Nous vous faisons la proposition suivante : Si vous êtes convaincus que l'observatoire a fait ses preuves après ce premier chantier, à défaut de le laisser se saisir lui-même des sujets qui lui paraissent devoir être évalués, donnez-lui les thèmes sur lesquels la majorité attend ou souhaite une évaluation. L'OCPP pourrait ainsi optimiser son calendrier au lieu de lui imposer une vacance et des périodes d'attente inutiles.

Pour finir, d'un point de vue formel, il est regrettable que les membres de l'Observatoire n'aient pas reçu préalablement à ce conseil, le support et le contenu des intervenants. Je dirais même qu'ils auraient dû avoir la primeur de la présentation faite au nom de l'observatoire.

Merci de votre attention.